



La Lettre de l'UNSA-IESSA

Ingénieurs Electroniciens des Systèmes

de la Sécurité Aérienne

Niveau projet de service Divergences importantes en GT11

GT11 : Le GT11 a permis, jusqu'à présent, d'accompagner, avec une certaine réussite, les stades de transition A ou B du protocole.

Il était à la fois le garant du respect des engagements protocolaires et l'instance de dialogue et de proposition.

Niveau projet de service : Lors de la dernière réunion du GT11, l'Administration nous a présenté les documents relatifs à des propositions d'expérimentation « niveau projet de service » pour le CESNAC et CDG.

Pour le CESNAC, le projet a fait l'objet de discussions locales importantes et a été validé par les personnels et les instances locales. Ce ne fut pas le cas pour CDG.

Ces deux expérimentations commencent le 1^{er} novembre 2017 pour se finir fin 2019. Elles feraient l'objet d'un suivi annuel minimum, pourraient être amendées, prolongées, suspendues ou arrêtées mais contrairement aux autres expérimentations, elles pourraient aussi devenir définitives si elles sont concluantes.

Fin des STM, RSO et CDST :

A ce niveau d'expérimentation, les fonctions de STM, RSO et CDST n'existent plus et sont remplacées par les fonctions de GRT(GRTTR) et GRTS (GRTTRS).

Un GRT ne permet pas l'accès au CUTAC ou au GRAF. Le GRTS permet, comme le CDST l'accès au CUTAC, mais aussi au GRAF.

L'Administration nous a indiqué qu'à la mise en place de l'expérimentation, tous les IESSA qui feront de la MO seront reclassés GRT, y

compris les CDST actuels, à l'exception des IESSA qui auront candidaté et obtenu un poste de GRTS.

Nous avons obtenu que la mesure de reclassement des CDST qui va être appliquée au CESNAC soit étendue à CDG :

Les CDST qui auront préalablement postulé pour les postes de GRTS seront prioritaires.

Un CDST qui est détaché sur un CUTAC et qui obtient un poste de GRTS, change de fonction et obtient automatiquement un nouveau CUTAC pour 8 ans.

Dissimulation : Depuis plusieurs semaines, nous demandons à l'Administration de faire figurer que les GRT (et GRTS) du CESNAC et CDG feront du travail posté (agents qui se relaient sur un même poste).

Jusqu'à présent l'Administration n'accepte pas cette mention particulière qui n'indiquerait pourtant que la réalité de la fonction.

Pourquoi l'Administration cherche-t-elle toujours à dissimuler ou minimiser nos spécificités et nos sujétions ?